

Note n° 40 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

12 janvier 2018



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél : 01 56 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - unira@solidaires.org - www.solidaires.org



Note n° 40 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 12 janvier 2018

Décisions du « groupe des 9 » le 10 janvier

Mobilisations

- La double signature de la carte de vœux est prolongée jusqu'à la fin janvier, une pour Macron, une à remettre en délégation à chaque Préfet départemental, y compris en région parisienne.
- La pression sur les parlementaires continue, en les rencontrant dans leur circonscription, pour leur faire sentir le mécontentement contre la baisse des pensions au mois de janvier, pour demander des comptes à ceux de la majorité qui ont même voté contre une très légère augmentation des salés.
- Une journée de rassemblements et manifestations est retenue pour le mardi, un tract, centré sur la CSG, sera envoyé aux équipes pour une diffusion début février, au moment où le relèvement de pension ou de banque aura recouvert la baisse du pouvoir d'achat. Dans le même temps, une tribune sera envoyée à la presse.
- Un communiqué à la presse rappellera la promesse de la ministre Agnès Buzin de créer trois groupes de travail (pouvoir d'achat et CSG, perte d'autonomie et EHPAD, CDCA et Haut conseil HCFEA) et s'étonnera de l'absence de réponse plusieurs mois après.
- Les organisations concernées appellent les retraité-e-s à appuyer la mobilisation des secteurs santé dans les EHPAD en tant qu'usagers. Plus largement, les 9 commencent une réflexion sur la prise en charge des retraité-e-s dans les hôpitaux, sur l'insuffisance des services gériatrie.

Haut Conseil HCFEA

L'avis sur le financement de l'aide à l'autonomie à domicile et en établissement est voté. Prévu au départ pour faire entrer le privé dans le financement, il a été déjoué par le groupe des neuf, très minoritaire dans le Haut Conseil, mais qui a eu s'imposer, représenter 50% des interventions et la plupart des amendements, grâce à un vote de maintien de la cohésion du groupe sur les revendications partagées.

Le responsable du HCFEA, Bertrand Fragonard, a pris conscience qu'il ne pourrait pas remettre en cause la forte cohésion des 9, qu'il fallait négocier. Il a demandé à nous rencontrer puis a rédigé un nouveau avis : nous avons mis en échec le doublement de la CASA, l'augmentation de la CSG et de la TVA et avons imposé la suppression de la barrière de l'âge, ce qui était refusé auparavant. Nous avons fait passer l'idée qu'il était inadmissible de laisser les EHPAD dans de telles conditions, dans un pays riche tel que le nôtre. Nous avons créé des liens avec l'AD-PA, Association des Directeurs au service des Personnes Âgées, qui voulait se montrer solidaire avec nous et ajouter son sigle à nos amendements. Ce n'est qu'un avis du HCFEA, et le gouvernement peut s'en dispenser lors de ses choix, mais l'avis finalement retenu va plutôt dans le bon sens.

A noter que l'UNSA et la CFDT, interpellées, ont refusé de se joindre à nous, y compris lorsqu'il s'agissait de défendre les services publics et la prise en charge par la sécu.

Info des structures

Meurthe et Moselle (54) : Finzer CGT, CFTC, PSU, PGR FP, Solidaires, amovèlement renforcée d'un militant retraité FC, a organisé la signature publique des cartes de vœux et demandé une audience au préfet pour lui en remettre le double, bien qu'il ne veuille pas recevoir les syndicats. Elle organisera une conférence de presse dans la foulée. Enfin, en février, l'intersyndicale demandera à être reçue par les députés et sénateurs du département.

L'usine à gaz de la CSG

Pour justifier la diminution des cotisations sociales, remplacée par l'augmentation des impôts (CSG) le gouvernement a construit une « usine à gaz » pour faire croire à chaque salarié que le seul objectif était de leur faire gagner du pouvoir d'achat.

Ce n'était pas vrai pour les fonctionnaires, ce qui a obligé le gouvernement à verser une indemnité mensuelle compensant la perte, ce ne l'est pas non plus pour les cheminot-e-s qui certes, auront une baisse de l'assurance maladie, mais pas de celle du chômage qui n'existe pas à la SNCF! Le/la cheminot-e spectra lui aussi une indemnité compensatrice pour un simple motif (et non plus) de pouvoir d'achat, mais seulement pendant 10 ans. L'entreprise devra mettre de sa poche les 31 milliards d'augmentation des salaires bruts, alors que l'objectif du gouvernement était de « dévaluer les charges ». La CSG est une usine à gaz incandescente !

SOMMAIRE

- Décisions du « groupe des 9 » le 10 janvier (mobilisations et Haut Conseil HCFEA)
- Info des structures (Meurthe et Moselle 54)
- L'usine à gaz de la CSG
- Le COR a une tête ?
- Fin du régime de retraite des fonctionnaires...
- APA et aides aux personnes âgées

Note n° 40 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 12 janvier 2018

Décisions du « groupe des 9 » le 10 janvier

Mobilisations

- La double signature de la carte de vœux est prolongée jusqu'à la fin janvier, une pour Macron, une à remettre en délégation à chaque Préfet départemental, y compris en région parisienne.
- La pression sur les parlementaires continue, en les rencontrant dans leur circonscription, pour leur faire sentir le mécontentement contre la baisse des pensions au mois de janvier, pour demander des comptes à ceux de la majorité qui ont même voté contre une très légère augmentation des seuils.
- Une journée de rassemblements et manifestations est retenue pour la mi-mars, un tract, centré sur la CSG, sera envoyé aux équipes pour une diffusion début février, au moment où le relevé de pension ou de banque aura montré la baisse du pouvoir d'achat. Dans le même temps, une tribune sera envoyée à la presse.
- Un communiqué à la presse rappellera la promesse de la ministre Agnès Buzin de réunir trois groupes de travail (pouvoir d'achat et CSG, perte d'autonomie et EHPAD, CDCA et Haut conseil HCFEA) et s'étonnera de l'absence de réponse plusieurs mois après.
- Les organisations concernées appellent les retraité-e-s à appuyer la mobilisation des secteurs santé dans les EHPAD en tant qu'usagers. Plus largement, les 9 commencent une réflexion sur la prise en charge des retraité-e-s dans les hôpitaux, sur l'insuffisance des services gériatrie.

Haut Conseil HCFEA

L'avis sur le financement de l'aide à l'autonomie à domicile et en établissement est voté. Prévu au départ pour faire entrer le privé dans le financement, il a été détourné par le groupe des neuf, très minoritaire dans le Haut Conseil, mais qui a su s'imposer, représenter ¾ des interventions et la plupart des amendements, grâce à sa volonté de maintenir la cohésion du groupe sur les revendications partagées.

Le responsable du HCFEA, Bertrand Fragonard, a pris conscience qu'il ne pourrait pas remettre en cause la forte cohésion des 9, qu'il fallait négocier. Il a demandé à nous rencontrer puis a rédigé un nouvel avis : nous avons mis en échec le doublement de la CASA, l'augmentation de la CSG et de la TVA et avons imposé la suppression de la barrière de l'âge, ce qui était refusé auparavant. Nous avons fait passer l'idée qu'il était inadmissible de laisser les EHPAD dans de telles conditions, dans un pays riche tel que le nôtre. Nous avons créé des liens avec l'AD-PA, Association des Directeurs au service des Personnes Agées, qui voulait se montrer solidaire avec nous et ajouter son sigle à nos amendements. Ce n'est qu'un avis du HCFEA, et le gouvernement peut s'en dispenser lors de ses choix, mais l'avis finalement retenu va plutôt dans le bon sens.

A noter que l'UNSA et la CFDT, interpellées, ont refusé de se joindre à nous, y compris lorsqu'il s'agissait de défendre les services publics et la prise en charge par la sécu.

Info des structures

Meurthe et Moselle (54) : l'inter CGT, CFTC, FSU, FGR FP, Solidaires, nouvellement renforcée d'un militant retraité FO, a organisé la signature publique des cartes de vœux et demandé une audience au préfet pour lui en remettre le double, bien qu'il ne veuille pas recevoir les syndicats. Elle organisera une conférence de presse dans la foulée. Enfin, en février, l'intersyndicale demandera à être reçue par les députés et sénateurs du département.

L'usine à gaz de la CSG

Pour justifier la diminution des cotisations sociales, remplacée par l'augmentation des impôts (CSG) le gouvernement a construit une « usine à gaz » pour faire croire à chaque salarié-e que le seul objectif était de leur faire gagner du pouvoir d'achat.

Ce n'était pas vrai pour les fonctionnaires, ce qui a obligé le gouvernement à verser une indemnité mensuelle compensant la perte, ça ne l'est pas non plus pour les cheminot-e-s qui certes, auront une baisse de l'assurance maladie, mais pas de celle du chômage qui n'existe pas à la SNCF. Le/la cheminot-e recevra lui aussi une indemnité compensatrice pour un simple maintien (et non gain) de pouvoir d'achat, mais seulement pendant 10 ans. L'entreprise devra mettre de sa poche les 31 milliards d'augmentation des salaires bruts, alors que l'objectif du gouvernement était de « diminuer les charges » ... la CSG est une usine à gaz incohérente !

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin UNIRS >

- Adresse de cet article :

<https://ancien.solidaires.org/Note-no-40-aux-retraitees-et-retraites-adherant-a-Solidaires>